

CONSEILLER DES AFFAIRES ETRANGERES (CADRE D'ORIENT)

Descriptif du métier et missions principales

Ce métier est accessible uniquement sur concours.

Ce concours mène à des fonctions à hautes responsabilités. En France, ces responsabilités s'exercent dans les domaines politique, économique, juridique, de coopération ou administratif ; à l'étranger, dans les activités diplomatiques, consulaires ou de coopération. Les conseillers des Affaires étrangères peuvent parvenir à être nommés consuls généraux et/ou ambassadeurs.

Le nombre de présentation à ce concours est limité. Nul ne peut concourir plus de trois fois à ce concours.

Conditions d'accès au métier

Diplôme requis : un niveau bac+5 conseillé

Pour les concours de catégorie A, les candidats doivent être au minimum titulaires d'une licence, d'un autre titre ou diplôme classé au moins au niveau II, ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes, dans les conditions fixées par arrêté du ministre des Affaires étrangères. Dans les faits, les admis ont au minimum un bac+5. Il faut maîtriser au moins parfaitement deux langues étrangères.

Le concours, comme beaucoup de concours de la fonction publique de catégorie A, est difficile. Il demande d'avoir des connaissances accrues dans beaucoup de domaines.

Un diplôme en droit est conseillé ou un diplôme d'Institut d'Etudes politiques (I.E.P.).

Epreuves du concours externe

Les candidats au concours externe doivent, au moment de l'inscription, opter pour l'une des trois sections géographiques suivantes et pour l'une des langues correspondant à la section choisie :

- **Section Europe orientale et Asie centrale** : persan, russe ou turc.
- **Section Asie méridionale et Extrême-Orient** : chinois (mandarin), hindi ou japonais.
- **Section Maghreb, Moyen-Orient, Afrique** : arabe littéral, hébreu ou swahili

Mission Orientation-Emploi

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr/ <http://cio.u-paris2.fr>

Epreuves écrites d'admissibilité

1) Composition portant sur l'évolution générale politique, économique, sociale et culturelle ainsi que sur le mouvement des idées du **monde contemporain** (durée : 5h00 ; coefficient 3)

2) Epreuve à option consistant :

1. Soit en une composition portant sur les **questions internationales**
2. Soit en la composition, à partir d'un dossier portant sur le droit public, d'une note ayant pour objet de vérifier l'aptitude à **l'analyse et au raisonnement juridiques** (durée : 5h00 ; coefficient 3)

3) Epreuve d'économie : rédaction, à partir d'un dossier, d'une note ayant pour objet de vérifier l'aptitude à l'analyse de données économiques ainsi que des enjeux économiques et de développement internationaux (durée : 5h00, coefficient 3).

4) Composition portant sur la civilisation, l'histoire, les institutions, la vie politique, les faits sociaux, la géographie économique et humaine et la culture des pays de la section choisie (durée : 5h00, coefficient 3).

Pour la section Maghreb, Moyen-Orient, Afrique, deux sujets sont proposés, un sujet portant sur l'Afrique subsaharienne et un sujet portant sur le Maghreb et le Moyen-Orient. Les candidats, ayant choisi cette section, pourront composer indifféremment sur l'un des deux sujets.

5) Epreuve d'anglais

1. **Composition, en anglais,** à partir d'une question, rédigée en anglais, liée à l'actualité ;
2. **Traduction en français** d'un texte rédigé en anglais (Durée totale de l'épreuve : 3h00 ; coefficient 2). Toute note inférieure à 10 sur 20 est éliminatoire.

6) Epreuve de langue obligatoire de la section choisie :

- Section Europe orientale et Asie centrale : persan, russe, turc ;
- Section Asie méridionale et Extrême-Orient : chinois (mandarin), hindi, japonais ;
- Section Maghreb, Moyen-Orient, Afrique : arabe littéral, hébreu, swahili ;

1. **Composition, dans la langue choisie au moment de l'inscription,** à partir d'une question, rédigée dans cette même langue, liée à l'actualité ;
2. **Traduction en français** d'un texte rédigé dans la langue choisie au moment de l'inscription (Durée totale de l'épreuve : 3h00 ; coefficient 2). Toute note inférieure à 10 sur 20 est éliminatoire.

7) **Epreuve facultative de gestion des entreprises**

Lors de l'inscription les candidats au concours externe peuvent demander à subir une épreuve écrite facultative d'admissibilité portant sur la gestion des entreprises.

Rédaction, à partir d'un dossier, d'une note ayant pour objet de vérifier la capacité du candidat à analyser un cas pratique et son aptitude à proposer des solutions cohérentes, simples et efficaces. Le dossier ne peut excéder 30 pages.

(Durée : 4h00, coefficient 1). Seuls comptent les points au-dessus de 10 sur 20.

EPREUVES ORALES D'ADMISSION

EPREUVES OBLIGATOIRES

1) Entretien avec le jury, à partir d'une question tirée au sort, visant à apprécier les aptitudes, la personnalité et les motivations du candidat (préparation : 10 mn ; durée : 45 minutes ; coefficient 5)

2) Exposé sur un sujet tiré au sort relatif à la **civilisation**, l'histoire, les institutions, la vie politique, les faits sociaux, la géographie économique et humaine et la culture des pays de la section choisie, suivi d'une interrogation orale avec le jury (Préparation : 30 minutes ; durée : 30 minutes dont 10 minutes d'exposé, coefficient 2).

3) Epreuve à option

Lors de leur inscription les candidats au concours externe choisiront **droit public ou économie**. L'épreuve consiste en un exposé sur un sujet tiré au sort portant sur le droit public ou l'économie, suivi d'une interrogation orale (Préparation : 30 minutes ; durée : 30 minutes dont 10 minutes d'exposé ; coefficient 2).

4) Exposé à partir d'un sujet tiré au sort portant les questions relatives à l'Union européenne suivi d'une interrogation orale

(Préparation : 30 minutes ; durée : 30 minutes dont 10 minutes d'exposé ; coefficient 2).

5) Epreuve d'anglais consistant en une interrogation orale à partir de la lecture, de la traduction et du commentaire d'un texte rédigé en anglais

(Préparation : 30 minutes ; durée : 30 minutes ; coefficient 2). Toute note inférieure à 10 sur 20 est éliminatoire.

6) Epreuve dans la langue choisie pour la sixième épreuve d'admissibilité, consistant en une interrogation orale à partir de la lecture, de la traduction et du commentaire d'un texte rédigé dans cette langue.

(Préparation : 30 minutes ; durée : 30minutes ; coefficient 2. Toute note inférieure à 10 sur 20 est éliminatoire).

EPREUVE FACULTATIVE

Lors de leur inscription, les candidats aux concours externe peuvent demander à subir une épreuve facultative portant sur une troisième langue étrangère sélectionnée parmi les langues suivantes et non choisie pour l'épreuve écrite d'admissibilité : allemand, amharique, arabe littéral, arabe maghrébin, arabe oriental, birman, bulgare, cambodgien, chinois (cantonais), chinois (mandarin), coréen, espagnol, grec, haoussa, hébreu, hindi, hongrois, italien, japonais, laotien, malais-indonésien, malgache, mandingue, néerlandais, norvégien, ourdou, pashtou, persan, peul, polonais, portugais, roumain, russe, serbo-croate, suédois, swahili, tchèque, thaï, turc ou vietnamien. L'épreuve de langue facultative consiste en une interrogation orale à partir de la lecture, de la traduction et du commentaire d'un texte rédigé dans cette langue.

(Préparation : 20 minutes ; durée : 20minutes ; coefficient 1).Seuls comptent, en vue de l'admission, les points au-dessus de 10 sur 20.

Pour consulter le programme détaillé du concours, consulter l'adresse suivante : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/emplois-stages-concours/concours/categorie-a/article/conseiller-des-affaires-etrangees-cadre-d-orient>

Pour consulter le calendrier d'ouverture du concours, rendez-vous sur le site <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/> rubrique « emplois, concours ».

Préparation au concours de conseiller des Affaires Etrangères (cadre d'orient)

Plusieurs établissements assurent une préparation aux épreuves des concours du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE).

- Les Instituts d'Etudes Politiques (IEP)
- Les IPAG (Institut de préparation à l'administration générale auprès des universités)
- Les CPAG (Centre de préparation à l'administration générale auprès des universités)
- L'institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO)

Pour prendre connaissance des adresses de ces établissements, et le type de préparation qu'ils proposent, vous pouvez consulter en salle de documentation du CIO, le classeur CIDJ n° 2.01-2.09 (classeur D).

Mission Orientation-Emploi

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr/ <http://cio.u-paris2.fr>

Pour de plus amples informations, consulter, en salle de documentation, la brochure du CIO concernant les préparations aux concours proposées par l'IPAG de Paris et leur site internet à l'adresse suivante : <http://www.ipagdeparis.org/> .

Le parcours d'études avec l'Université Paris 2 Panthéon Assas

- [Licence en science politique](#) et [Master en Science politique](#)
- [Master Relations internationales parcours relations internationales](#)
- [Master politiques publiques](#)

Ou :

- [Licence en Droit](#) et [Master en droit](#)

Qualités et compétences requises

- **Mobilité**

Le poste demande d'avoir une grande mobilité. Le conseiller doit changer de poste et donc de zone géographique tous les 3 ans. Le poste demande donc une grande souplesse, d'avoir une grande ouverture d'esprit et de savoir s'adapter rapidement à un nouvel environnement.

- **Esprit d'analyse et de synthèse**

Pour assurer ses fonctions diplomatiques, il consulte la documentation, la presse, l'actualité, il rassemble des éléments auprès des autorités locales. Il devra faire montre de son sens de l'analyse et de l'interprétation pour élaborer une synthèse qu'il remet ensuite à son supérieur hiérarchique.

- **Esprit relationnel**

Une bonne communication lui sera nécessaire pour exercer ses fonctions.

- **Maîtrise des langues étrangères**

Le conseiller et, de manière générale, les agents du ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères doit maîtriser plusieurs langues étrangères dont l'anglais obligatoirement.

- **Réactivité**

Le conseiller est responsable des ressortissants français et il doit faire face à des situations difficiles. En cas de catastrophes que sont des tremblements de terre, ou des conflits politiques, il se doit d'être réactif et de garder son sang-froid.

Mission Orientation-Emploi

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr/ <http://cio.u-paris2.fr>

- **Diplomatie**
- **Savoir travailler en équipe**

Emploi

Salaire du débutant : 1 755 euros brut mensuel.

Le métier de **conseiller des Affaires étrangères** est très demandé puisqu'il promet une carrière à l'étranger. Il y a très peu d'élus car le nombre de postes offerts chaque année est faible.

Pour aller plus loin

1) Ressources disponibles en salle de documentation du CIO

Logiciel Parcouréo (fiches métiers disponibles)

Dossier bleu n°750

Plaquette « Préparations aux concours et examens professionnels » : Institut d'Etudes Judiciaires de l'Université Paris II Panthéon Assas et Institut de Préparation à l'Administration Générale de Paris (IPAG de Paris).

Classeur CIDJ 1.916

Classeur CIDJ n° : 2.01-2.09 : *travailler dans la fonction publique d'état*

Classeur CIDJ : n°2.61 : *Sciences politiques : IEP et université*

ONISEP Parcours. *Les métiers du droit*. Octobre 2016. 136 p.

ONISEP DOSSIERS. *Enquête exclusive : les 10 IEP à la loupe*. Avril 2018

ONISEP. *Atlas de la formation initiale en France*. (CD rom pour rechercher des formations dans la France disponible sur les ordinateurs du CIO)

L'ETUDIANT. *Le grand livre des métiers*. 2018

2) Liens utiles

Métiers et secteurs

- Site du MEAE : consulter les offres d'emplois, les annales de concours, les rapports de jurys, etc.

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>

- L'IPAG de Paris

<http://www.ipagdeparis.org/>

- Site pour les stages dans la fonction publique

<https://www.fonction-publique.gouv.fr/score/pass>

Emploi et recrutement

- Site du MEAE : consulter les offres d'emplois, les annales de concours, les rapports de jurys, etc.

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>

Sources utilisées pour réaliser cette fiche

- <https://www.oriane.info/>
- <http://www.cidj.com/>
- <http://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers>
- Classeurs du CIDJ
- ONISEP. *Le dico des métiers*. 2013
- <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>

Mission Orientation-Emploi

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr/ <http://cio.u-paris2.fr>